

- Vous découvrirez, notamment, le long de la Voie Verte :*
- les affleurements schisteux au lieu-dit "Gâtine"
 - les barrières de Bocage
 - les vestiges d'un ancien manoir au lieu-dit "La Grande Roulière"
 - l'ancienne gare de Voultegon (Voulmentin)
 - la Vallée de l'Argent
 - l'exposition "Chemin de Faire" et l'ancienne gare de Nueil-les-Aubiers

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter la Voie Verte. Afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers, une utilisation confortable en toute sécurité et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons à suivre quelques recommandations :

- modérez votre vitesse (surtout à la rencontre des autres usagers) ;
- le galop est interdit et la pratique de l'attelage uniquement dans le cadre de manifestations spécifiques ;
- restez particulièrement vigilant aux intersections ;
- ne pénétrez pas sur les propriétés privées ;
- respectez et préservez les infrastructures et les installations ;
- soyez l'invité discret et attentif de la nature en évitant de déranger la faune locale.

Extrait du règlement d'usage :

La Voie Verte est exclusivement réservée : aux véhicules non motorisés (vélos, VTT, VTC...), aux randonneurs pédestres, équestres, aux personnes à mobilité réduite (aménagement en site propre) ; cette voie est soumise aux règles du Code de la route matérialisé par des panneaux de signalisation réglementaires (articles R110-2, R412-7 et R417-10). Aucune dérogation ne sera accordée aux engins motorisés (pour la circulation et le stationnement) autres que les véhicules de secours, de service et d'entretien.

Rando
en Deux-Sèvres



Conception graphique : www.abovest.fr • Photos : Mathieu Boulant, Florian Davé, Bruno Filion, Fabrice Conort DSIE, Yannick Pallat • Illustrations : Thierry Pouliaux • Eclair de cartes 1 / 25000 © - IGN PARIS 2013 AUTORISATION N°20013063

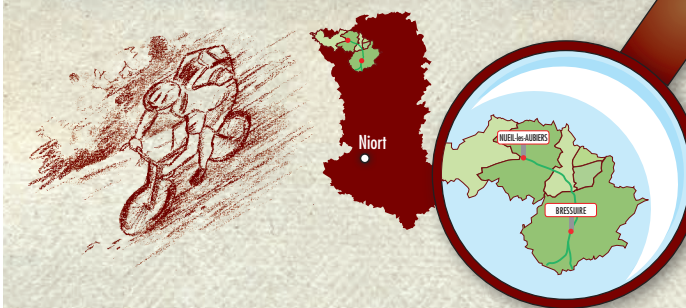
*La Voie
verte 2*

*La deuxième vie
de l'ancienne ligne ferroviaire
Bressuire – Nueil-les-Aubiers
sillonnant
le Bocage bressuirais*

Départs : Bressuire, Voulmentin, Nueil-les-Aubiers

Distance : 14 km

Rando
en Deux-Sèvres



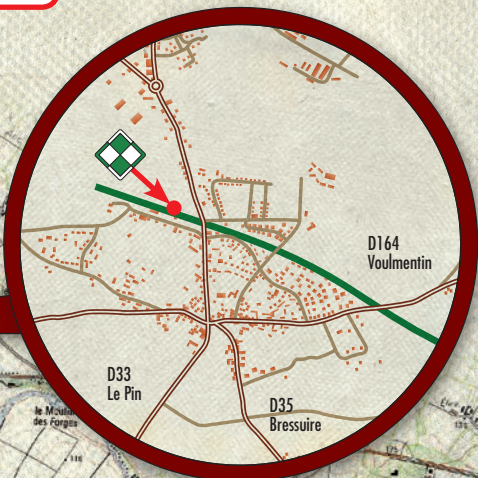
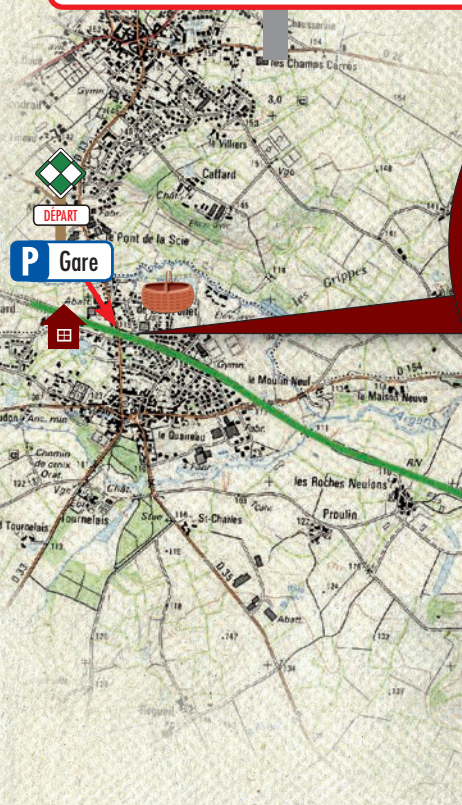
*Empruntant le tracé de l'ancienne ligne SNCF Bressuire – Nueil-les-Aubiers, sur **une quinzaine de kilomètres**, la Voie Verte vous invite à découvrir d'anciennes gares, des maisons de gardes-barrières, des ponceaux, des ponts-rails, témoins d'une récente activité ferroviaire.*

*À l'écart des voitures, à pied, à vélo, à cheval, en poussette ou en fauteuil, en famille ou entre amis, au gré de chacun, **le Bocage bressuirais** vous ouvre les portes de ses secrets.*



Bressuire – Nueil-les-Aubiers

NUEIL-LES-AUBIERS



Le Martin-Pêcheur d'Europe
Surnommé la "flèche bleue", le Martin-Pêcheur ne laisse personne indifférent du fait de ses couleurs vives ! Ce pêcheur infatigable est bien présent sur nos rivières, il plonge sur les alevins et petits poissons puis remonte à son affût. Il recherchera des berges abruptes pour creuser son terrier et y nicher.



La Scolopendre
La Scolopendre, également appelée Languette-de-cerf, est la seule fougère constituée de frondes non découpées. Cette fougère affectionne les milieux ombragés et les sous-bois pentus, elle trouve sur la Voie Verte les conditions idéales pour se développer.



VOULLENTIN QUARTIER GARE



La Loutre d'Europe
Cette espèce mythique est présente sur la quasi-totalité des rivières du département. La Loutre est discrète et passe inaperçue, sauf pour les quelques naturalistes qui savent repérer les indices de sa présence situés généralement sur des pierres émergées de la rivière. Le réseau de cours d'eau et l'abondance de poissons favorisent sa présence dans le secteur.



La Caloptéryx éclatant
Cette libellule, connue de tous, est présente sur la plupart de nos rivières. Chez cette espèce, le mâle a les ailes bleu sombre et métalliques aux extrémités transparentes, tandis que la femelle a les ailes translucides nuancées de vert. Perchées en nombre sur les rameaux, elles surveillent moucheron et moustiques qu'elles capturent en vol.



L'énigme de l'Argenton
Lors de la construction de la voie ferrée entre 1866 et 1869, un pont-rail a été édifié pour franchir l'Argenton sur la commune de Nueil-les-Aubiers appelée anciennement Nueil-sur-Argenton. En aval de cet ouvrage, au confluent de l'Argenton et du Dolo, la rivière devient l'Argenton. Les reflets argentés des eaux limpides coulant sur les bords de sable clair auraient donné son nom à l'Argenton. En consultant les archives, le nom de ces deux rivières a évolué au cours des siècles. En aval de Bressuire, le Dolo a aussi porté le nom de Ton. Sur la carte de Cassini au XVIII^e siècle, le nom Dolo est remplacé par le nom "Argenton"; erreur de copiste très certainement. Le nom "Argenton" ne proviendrait-il pas de la contraction de l'Argenton et du Ton ? (Source, les Archives municipales de Bressuire)

L'ÉPINAY DES RIVIÈRES



BRESSUIRE

CIRCUIT
— La Voie Verte 2
— Véloroute la Vallée de l'Argenton

La Voie Verte

